

Bape
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
575 rue St-Amable, bureau 210
Québec G1R 6A6

A qui de droit,

Encore de l'argent jeté par les fenêtres au Québec. Sa fait 30 ans qu'on entend parler de la 30 sur la 132. Sa fait 30 ans qu'on gaspille l'argent des contribuables pour ce tronçon. Je ne demeure pas dans cette région et j'en suis satisfait par contre, je paie mes taxes et mes impôts comme tout contribuables. Je ne peux concevoir la 30 sur les Terres agricoles au Sud simplement pour une question d'argent. Non seulement, ceci coûtera cher au québécois et canadiens mais on se prépare à une autre commission Gomery. Le tronçon de Jean Leman est inutile en temps et en coût tout simplement qu'il n'a pas sa place dans ce trajet. Il y a déjà la 30 qui entre sur la 132 (trajet Nord) d'effectuer. Pourquoi gaspiller des fons publics pour concevoir un tronçon supplémentaire de plus de 3 kilomètres ?

Pourquoi établir une autoroute au Sud de St-Constant qui coûtera encore des millions en expropriations alors que ceux de la 132 sont déjà effectués ?

Allez-vous rembourser les expropriés de la 132 si vous faites ceci sur les terres agricoles ? Combien ceci coûtera à la fin ?

Au niveau environnemental, je ne suis pas expert mais avez-vous calculé voire vérifier les impacts au niveau des vents dominants sur les municipalités à l'est du tronçon Jean Leman ?

Avez-vous pensez que ceci est une question de temps avant que plusieurs projets industriels, commerciaux et résidentiels verront le jour dans les prochaines années ? Il y aura donc perte de Terres bien plus que les 18 kilomètres que l'on croit.

Avons-nous vraiment besoin de ce tronçon quand tout a été pensé et repenser depuis 30 ans ?

Pourquoi avoir attendu plus de 30 ans pour la construction au détriment de la Rive-Sud ?

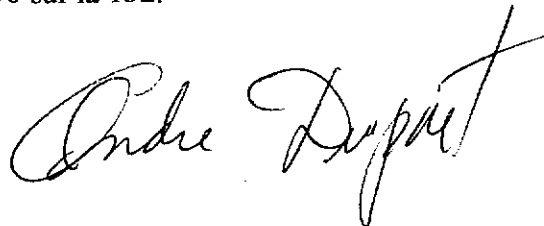
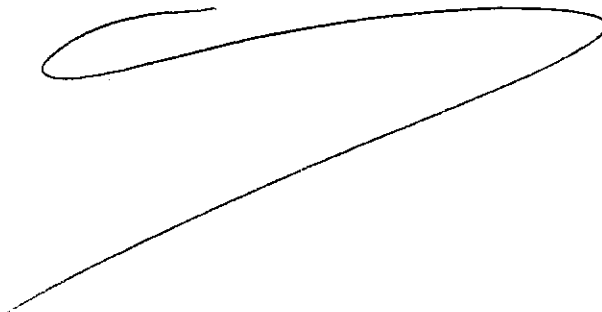
Qui sont les individus qui sont les vrais responsables de la désinformation sur les commerces de la 132 ? Une 30 sur cette 132 sera une mine d'or pour ses commerçants.

Pour conclure, étant un résident de Saint-Hubert loin des problèmes des municipalités du Roussillon, je considère que tout ceci est une arnaque politique et qu'il en coutera très cher au contribuable canadien. Vos études (via l'internet et vis à vis le gouvernement du Québec) semble avoir être fait rapidement et sur des faussetés. Lors de 2002, le Bape reconnaissait les deux tracés et que le tracé Nord, je site : « était acceptable en autant

d'atténuer le bruit et en aménageant des accès aux rues secondaires et aux commerces. »
Sans oublier qu'il était beaucoup moins cher, qu'ils réglèrent deux problèmes majeurs,
soient une voie de contournement pour Montréal et la fin des bouchons de circulation de
la 132 actuelle. Je m'oppose donc au trajet Sud comme au tronçon Jean Lemay avec le
comité Nord pour la 30 sur la 132.

Merci.

André Dupont

A handwritten signature in cursive script that reads "André Dupont". The signature is written in black ink and is positioned to the right of the typed name.A large, stylized handwritten flourish or signature consisting of a long, sweeping horizontal line that curves upwards at the right end, resembling a stylized 'S' or a decorative underline.